

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2018/2019

Approuvé par le Comité Directeur du 19/01/2019

Réunion du mardi 11 décembre 2018 à Cachan

<u>Présents</u> :	Monsieur	DE FABRY Alain	Président
	Madame	CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	BASSET Jean-Pierre	Trésorier
		FOCARD François	Vice-Président
		GONCALVES-MARTINS Sébastien	Vice-Président
		KHEMIRI-LEVY Karim	Secrétaire adjoint
		MOLINARIO Yves	Membre
<u>Excusés</u> :	Messieurs	JUAN Stéphane	Vice-Président
		MICHEL Claude	Invité

Ouverture de la séance à 15H

1 – Ressources humaines

Echanges sur les entretiens et procédure en cours ou à venir.

2 - Sportive

Débat sur l'opportunité d'annuler des rencontres pour des raisons extérieures (événements, météo...). Principe énoncé de non remise de date et de juger au cas par cas du report des journées à rejouer. En l'occurrence pour la journée du 1/12 sont entérinés les résultats des matchs joués, pour les autres, 3 propositions de dates et décision ultime de la CRS en cas de refus des clubs.

3 - Organisations

3.1 Jeunes

Point sur les possibilités d'engagement d'équipes pour la LIFVB, notamment sur les regroupements jeunes.

- **Maxi Volleyades** M17, 2 équipes possibles pour la LIF + 1 en liste d'attente. Se manifester avant le 31/01/19 pour la 3^{ème}.

- **Volleyades** : idem l'annonce d'une 3^{ème} équipe potentiellement sélectionnée ne sera diffusée qu'au 31/01/19.

- **Mini Volleyades** : 4 équipes LIF + 1 en liste d'attente.

- **Coupe de France M11** le 22 juin 2019 : nouvelle compétition proposée par la Fédération. Jusqu'à maintenant il y avait les Interzones.

Le nombre d'engagements sera validé au 31/01. Il faudra que les équipes de clubs sélectionnées aient participé à des championnats ou des sélections.

Sonder les clubs IDF qui se porteraient candidats.

- **Beach Volleyades** si nous avons à reprendre cette manifestation, il ne serait pas normal qu'elle nous coûte de nouveau. Se mettre en lien avec le Trésorier fédéral pour essayer de ramener le déficit subi sur les Beach Volleyades à 50% comme pour les Finales UM/N2.

Dans le cadre de la bivalence des projets, se pose la question de la participation des Pôles. Ils devaient être présents l'an passé et se sont désistés conséquemment à l'organisation tardive de l'événement.

La Guyane s'est mise au rang des organisateurs et a obtenu un bon accord de la part d'Air Caraïbe, tous les frais sur place seraient pris en charge par la Ligue guyanaise. Souci sur la période souhaitée (novembre). Leur projet est à l'étude quant à la faisabilité notamment du point de vue sportif et combien de délégations pourraient reçues vu le nombre de terrains disponibles. Si la Guyane ne se voyait pas attribuer ces Volleyades, la période d'organisation reviendrait sur les 9-11 juillet.

Travailler en Beach auprès des jeunes doit être un véritable axe de développement de notre Ligue. A anticiper l'Année du Beach Volley en 2020. Profiter de ce que les structures se montent pour prendre des organisations (ex Pantin avec 4 terrains). Sur les finales de CDF Beach Rhône Alpes s'est aussi positionné.

Réflexion sur des formules acceptant 1 remplaçant.

3.2 Seniors

- **CDF seniors N2/UM**, le même forfait jour par participant de 47€ pris en charge par la FFVolley. Par contre les repas des UM hormis les petits déjeuners ne sont plus pris en charge par l'organisateur. 5 UM participants, dont le 1er est sélectionné sur la phase finale N2 à 6 équipes par genre.

Problématique de la date calée sur celle de l'AG fédérale à Belfort. Si Vélizy porte encore cette organisation, cela pose des problèmes pour au moins 3 de nos délégués régionaux. Voir s'il serait possible de reporter sur les 18/19 mai ou fin mai.

- **Coupe de France Pro** les 2 et 3/05. L'IDF voulait candidater sur les féminines. Mais gros souci de salle pour implanter, Coubertin est pris et il y a peu de solutions de repli. Sachant aussi que Cannes candidate et a des chances de se sélectionner...

- **Coupe de France de Beach Volley** : le nombre de participants sera décidé dans 8 jours. Sachant que tous les clubs en finale sont aidés par la FFVolley. Formule non définitivement arrêtée. Douze équipes de chaque genre, il se pourrait que 6 clubs seulement soient représentés ce qui n'encourage pas les nouveaux clubs, plutôt les nouveaux joueurs.

3.3 Subventions

Vis-à-vis du Conseil Régional ont été mis en avant la Coupe de France féminine, les Maxi Volleyades et les Finales UM/N2. Sachant qu'il n'y a souvent que 2 organisations subventionnées. Si confirmé, et que nous n'obtenions pas la CDF féminine, il serait demandé de pouvoir effectuer un glissement sur les UM/N2.

3.4 Délais de parution des RPE

Débat sur le fait que la Fédération fasse paraître bien trop tardivement ses cahiers des charges des organisations. Aujourd'hui il faut connaître les événements et faire paraître les RPE à N-1, voire un an et demi à l'avance. Indépendamment de l'aléa des votes d'AG, les dirigeants d'une manière générale aspirent à de la stabilité et à ne pas voir les règlements changer tous les ans.

En région parisienne, bien des salles doivent être réservées 1 an ou 1 an ½ avant, faute de disponibilité. On est pénalisés et sur la prise d'organisations et sur la gestion de projets

complémentaires comme dans le cas des Maxi Volleyades par rapport à une 3^{ème} équipe qui ne serait pas sélectionnée.

4 – Championnat d'Europe et Année du Volley

Nous devons nous positionner auprès de la Fédération, du Comité d'organisation ainsi que de l'Agence.

- Notamment négocier le pourcentage Ligue sur la billetterie (packs, finales et autres)
- Voir notre participation au choix des bénévoles en local et leur priorisation.
- Obtenir que les ramasseurs de balles soient pris dans nos clubs.
- Pouvoir gérer une boutique régionale.
- Obtenir un emplacement réservé dans les gradins pour les bénévoles.
- Négocier le nombre d'accréditations.

Il faut nous repositionner également vis-à-vis de la Région sur cet événement. Il est important d'effectuer des animations périphériques, c'est aussi l'objet de l'Année du Volley. Songer par exemple à des packs Hospitality vis-à-vis des entreprises, voir les gymnases autour de Bercy pour organiser des tournois avec les matchs internationaux en finalité.

La Ville de Paris est également demandeuse d'animations extérieures. Cela va demander un gros travail en amont.

Il faut aussi recenser tous les projets des clubs ou des Comité Départementaux par rapport à ces organisations et voir comment se positionner dessus, quelle aide la Ligue peut y apporter. En plus d'inciter et d'impulser, il faut voir de quels projets la Ligue peut elle-même être porteuse d'ici septembre.

Fin de séance à 19H

A.DE FABRY
Président

B. CERVETTI
Secrétaire Générale